



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TGV

Question au Gouvernement n° 368

Texte de la question

LIAISON LYON-TURIN

M. le président. La parole est à Mme Sophie Dion, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Sophie Dion. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. À l'occasion du trentième sommet bilatéral qui s'est tenu hier à Lyon, la France et l'Italie ont confirmé l'intérêt stratégique du projet de liaison ferroviaire entre Lyon et Turin.

La réalisation de ce grand projet contribue à construire l'Europe des transports, à augmenter la compétitivité, et à relancer l'économie par les grands travaux. Cette liaison frontalière transalpine contribuera aussi à protéger l'arc alpin de la pollution qui, dans certaines vallées, a des conséquences graves sur l'environnement et devient un réel problème de santé publique, car personne ne conteste qu'il soit écologique de sortir les camions des vallées alpines,...

M. Noël Mamère. Ce n'est pas cela le problème.

Mme Sophie Dion. ...tout en reliant deux grands pôles économiques que sont Rhône-Alpes et le Piémont-Lombardie. D'ailleurs, les élus de votre majorité socialiste,...

M. Jean-Paul Bacquet. Excellents élus socialistes !

Mme Sophie Dion. ...à commencer par le président de la région Rhône-Alpes, le maire de Lyon et la plupart des élus de notre assemblée, se sont réjouis des avancées conclues hier entre François Hollande et Mario Monti. Pourtant, les membres d'Europe Écologie-Les Verts, membres de votre majorité, s'y opposent.

Monsieur le Premier ministre, vous connaissez l'importance des grands projets comme celui de Notre-Dame-des-Landes.

M. Jean-Paul Bacquet. Le Premier ministre a raison !

Mme Sophie Dion. Pouvez-vous assurer que vous saurez surmonter cette nouvelle forme d'opposition au sein même de votre majorité pour permettre la réalisation de cette liaison ferroviaire hautement stratégique entre la France et l'Italie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Merci, madame la députée, de souligner l'importance de la décision prise et partagée. Merci de souligner le rôle du Président Monti et du Président François Hollande dans l'orientation prise par l'Europe en matière de grands chantiers, de grands travaux. Merci aussi de souligner la cohérence de la politique du Gouvernement, la cohérence d'une politique des transports renouvelée, ayant pour enjeu à la fois l'aménagement du territoire - vous en avez aussi souligné l'intérêt - et les transferts modaux dans le cadre européen.

Nous allons en effet, grâce à cette grande liaison, gagner plus d'une heure et demie sur le trajet entre Lyon et Turin.

Nous allons - je vous ai donné les chiffres - faire en sorte que 42 millions de tonnes de marchandises puissent être transportées par voie ferroviaire plutôt que par la route.

M. François Rochebloine. Qu'en pense Mme Duflot ?

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. Nous allons faire en sorte que les problèmes de pollution rencontrés dans les vallées alpines, des problèmes extrêmement sensibles, puissent être réglés de la sorte, que la question

de la sécurité, qui fut l'enjeu de mes échanges avec mon homologue Mario Ciaccia, puisse, s'agissant des infrastructures, être traitée de concert.

C'est un enjeu majeur, vous le disiez,...

M. François Rochebloine. Et les Verts, alors ?

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué*. ...et il n'est point nécessaire de tenter quelque artificiel rapprochement. Il y a la volonté, sous l'impulsion, donnée par M. le Premier ministre, par son gouvernement, de faire en sorte que ces infrastructures puissent à la fois répondre au problème de la compétitivité nationale, donner de la force et de la croissance et, finalement, faire que l'Europe soit synonyme à la fois d'espoir et d'avenir pour les générations qui viennent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. François Rochebloine. Nous n'avons pas de réponse !

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Dion](#)

Circonscription : Haute-Savoie (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 368

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 décembre 2012](#)